



La recherche sur la maltraitance envers les aînés au Québec : résumés d'articles scientifiques



L'âgisme au travail : situation plus urgente au Québec qu'en Ontario?

Référence

Mérette, M. (2009). L'âgisme au travail : situation plus urgente au Québec qu'en Ontario? *Vie et vieillissement*, 7(2), 23-28.

Type de texte

Format: Article scientifique

Contenu: Réflexion

Thèmes abordés

Ampleur du phénomène, notion de genre, âgisme, travailleurs âgés, taux de chômage et taux d'activité des 55 ans et plus.

But ou question de recherche

Une étude comparée entre l'Ontario et le Québec cherche à démontrer que l'âgisme dans les milieux de travail se manifeste davantage dans cette dernière province. Deux corollaires découlent de cette prémissse : 1) l'âgisme amène les travailleurs à se retirer plus tôt du marché du travail et 2) le retrait du marché du travail s'illustre dans le chômage ou la prise de la retraite.

Problématique

Tant au Québec qu'en Ontario, le vieillissement de la population se fait sentir et des répercussions sur le marché de l'emploi se dessinent progressivement. C'est-à-dire que ce vieillissement marqué de la population active engendre une pénurie de la main-d'œuvre. Il est donc possible que la participation des personnes aînées sur le marché du travail constitue une stratégie permettant de maintenir une économie saine et d'assurer la qualité des services publics donnés à la population de part et d'autre. Toutefois, les réalités démographiques divergent entre les deux provinces et le Québec se doit de réfléchir rapidement à des solutions en la matière. Autrement dit, le Québec est fortement encouragé à considérer l'option d'inclure des personnes aînées sur le marché du travail afin de préserver la santé de son économie.

Méthodologie

À partir d'un modèle de simulations développé par Mérette (2009), une démonstration de la présence d'âgisme dans les milieux de travail québécois et ontarien fut tentée. Cette démonstration se veut indirecte puisque trop peu d'études sur le sujet furent produites jusqu'à maintenant. Les indicateurs statistiques permettant la simulation, et soutenant les résultats, se trouvent être le taux de chômage et le taux d'activité chez les 55 ans et plus de chacune des provinces.

Résultats

Les résultats démontrent une différence dans le taux de chômage entre les deux provinces suggérant que l'âgisme dans les milieux de travail est significativement plus élevé au Québec. Cela amène les travailleurs de 55 ans et plus à se retirer temporairement du marché du travail. Par contre, ce retrait temporaire sous-entend qu'un retrait permanent ou hâtif est toujours possible pour ces travailleurs et que de ce fait, l'âgisme ampute la capacité de production économique du Québec davantage que celle de l'Ontario. De plus, les résultats illustrent que les personnes de 55 ans et plus participent systématiquement moins au marché du travail au Québec que leurs homologues de l'Ontario, ce qui constitue un indice statistique supplémentaire d'âgisme sur le marché du travail en défaveur du Québec.

Selon les projections, l'âgisme sur le marché du travail entraîne des répercussions importantes sur l'économie du Québec à court et moyen terme. En effet, les simulations démontrent une diminution marquée des revenus de la province, soit de 647 millions pour l'année 2018 et de 1,560 milliards pour l'année 2028, expliquée en partie par ce facteur.

Discussion

Pour le moment, ces projections ne permettent pas de mesurer efficacement l'âgisme sur le marché du travail. Toutefois, des constats en sont tout de même tirés : c'est-à-dire que les hommes âgés sont plus susceptibles de vivre cette forme de discrimination sur le marché du travail que les femmes et que les personnes se trouvant dans l'intervalle des 60 à 64 ans vivent les plus grandes répercussions liées à l'âgisme sur ce même marché du travail.

Conclusion

Il n'y a pas de méthodologie permettant de mesurer l'âgisme dans les milieux de travail de façon spécifique, mais ce type de discrimination existe bel et bien. De plus, la lutte contre l'âgisme dans les milieux de travail engendre des répercussions positives sur la vitalité de l'économie québécoise et possède le potentiel de réduire les pertes monétaires associées au manque de main-d'œuvre sur le marché du travail.

Pistes pour la pratique ou la recherche

L'auteur ne présente pas de pistes pour la pratique ou la recherche.

Date de réalisation de la fiche :

30 juillet 2015

